

opusdei.org

Une place pour honorer saint Josémaria au Honduras

14 mai 2008

Ce fut en 1992 que saint Josémaria fut déclaré citoyen d'honneur du Honduras

Le week-end dernier, (10-11 mai 2008), le cardinal Oscar Andrés Rodríguez a procédé à une bénédiction pour inaugurer la place Saint-Josémaria, en l'honneur du

fondateur de l'Opus Dei, Josémaria Escriva de Balaguer.

Cette place est au bout de la rue qui grimpe aux Lomas del Guijarro, sous le pont du boulevard Morazan.

Dans cette place a été construit un monument avec, côté face, un bas-relief du saint, en bronze et derrière, une faïence « azulejo » avec une représentation de Notre-Dame-de-Suyapa.

Cette place a été inaugurée pour commémorer le 71ème anniversaire du séjour que fit Saint Josémaria en 1937 au Consulat du Honduras à Madrid, en des temps de violence et de persécutions.

L'ouvrage

Ce monument fut achevé il y a quelques semaines cependant, afin que les gens y trouvent un lieu de détente à partager en famille, on ne

l'a inauguré qu'après l'avoir aménagé avec des plantes et des arbres exotiques.

L'adjoint au Maire, Renan Inestroza, a souligné que l'Opus Dei a promu au Honduras des centres d'éducation et de formation pour les plus démunis qui ont aidé de nombreuses personnes à s'en sortir.

« Notre nation, a-t-il rappelé, a toujours tenu à remercier saint Josémaria et ses enfants pour avoir tant contribué au bien commun de notre pays. »

Des personnalités officielles et des autorités ecclésiastiques catholiques ont été invitées à cette inauguration.

Saint Josémaria

Ce fut en 1992 que saint Josémaria fut déclaré citoyen d'honneur du Honduras. Par la suite, quelques

années plus tard, la Mairie donna son nom à l'une des rues de la ville.

Nouvelle parue dans *El Heraldo*
(Honduras) - Honduras

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/une-place-
pour-honorer-saint-josemaria-au-
honduras/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/une-place-pour-honorer-saint-josemaria-au-honduras/) (13 août 2025)